
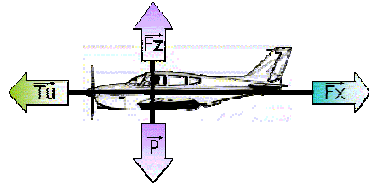





Vais-je aimer ?	Pour les Ados	Premiers pas seul	Aller plus loin	Et après
Un vol d'initiation	Le BIA	Le Brevet de base ¹	Le PPL	Vols et qualifications
				
Un vol d'initiation à bord d'un de nos avions aux alentours de l'Aérodrome d'Aix les Milles vous permettra de découvrir les sensations de la troisième dimension.	Le B.I.A. atteste un niveau de culture générale dans le domaine de l'aéronautique. Le diplôme est délivré par le ministère de l'éducation nationale et le ministère chargé de l'aviation civile.	Un examen théorique et une épreuve en vol vous permettront de voler seul comme commandant de bord dans un rayon de 30 kilomètres du terrain de départ.	Un examen théorique et une épreuve en vol vous permettront de voler seul comme commandant de bord, d'emporter des passagers partout en France et même à l'étranger.	A vous le plaisir de voler, d'emmener vos amis et connaissances, de partager vos émotions et d'apprécier la sensation de piloter un avion.
Un de nos instructeurs vous initiera pendant environ ½ heures. Il vous montrera comment l'avion vous obéit et vous comprendrez que regarder notre région depuis quelques milliers de pieds est passionnant	Pré-requis : → Être âgé de 13 ans révolus → Instruction au sol et en vol : 🌐 2 à 3 vols en double commandes 🌐 Une formation théorique	Pré-requis : → Être âgé de 15 ans révolus → Instruction au sol et en vol : 🌐 6 heures en double commandes 🌐 4 heures et 20 atterrissages en solo 🌐 Une formation théorique	Pré-requis : → Être âgé de 17 ans révolus → Instruction au sol et en vol : 🌐 45 h minimum dont : ✈ 25 heures en double commandes ✈ 10 heures en solo dont 5 h en voyage 🌐 Une formation théorique	Et pour la suite : Compétence en Anglais Vol de nuit Montagne Bi-moteurs Hydravion IFR Remorquage de planeurs Largage de parachutistes Viltige Instructeur CdB B777 Pilote Rafale

¹ Dans les prochaines années une licence européenne de Pilote de Loisir remplacera le Brevet de Base.